

Nombre de conseillers

En exercice : 26

Présents : 20

Absents : 6

- dont suppléés : 3

- dont représentés : 2

Votants : 25

- dont « pour » : 22

- dont « contre » : 3

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt et un, le quinze avril à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le neuf avril deux mille vingt et un se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOULT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOULT Sophie, ALLEMANDI Florence, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OCCELLI Chloé, OKROGLIC Dominique, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, MM. BOUGUYON Yvan, BARNEAUD Christophe, GARNIER Louis Gabriel, ORTUNO Miguel, MARTIN Jacques, FORTOUL Jacques, PELLOUX Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, SIGNORET Jean-Christophe, TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric, GASTON Arnaud et CAPEL Denis

EXCUSES : BANCILLON BOË Fabienne ayant donné pouvoir à M. BARNEAUD Christophe, Mme MATTERA Wendy ayant donné pouvoir à M. GARNIER Louis Gabriel, M. OLIVERO Albert suppléé par M. MARTIN Jacques, M. ISOARD Bernard suppléé par M. SIGNORET Jean-Christophe et M. FERRON Jean suppléé par Mme DONNEAUD Chantal.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARCIER-RICHAUD Hélène.

Délibération n°2021/69

OBJET : APPROBATION BUDGET PRINCIPAL 2021

Le Conseil de Communauté,

VU l'avis favorable de la Commission des finances réunie les 30 mars et 6 avril 2021.

Après délibéré,

A la majorité des membres présents,

Mme OKROGLIC Dominique ayant voté contre et M. GARNIER Louis-Gabriel ayant voté contre pour lui-même ainsi que Mme MATTERA Wendy dont il a le pouvoir ;

- **APPROUVE** le budget primitif 2021 de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon » :

- par **chapitre** au niveau de la **section de fonctionnement**,
- par **chapitre** au niveau des opérations financières de la **section d'investissement**,
- par **opération** au niveau des opérations individualisées

qui s'établit comme suit :

Pour la section de fonctionnement :

Dépenses : 16 091 013.00 €

Recettes : 16 091 013.00 €

Pour la section d'investissement :

Dépenses : 5 552 640.00 €

Recettes : 5 552 640.00 €

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme.

La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY RICOURT.

